

# Rue de la Patience

Janvier / février 2019

902.068

## EDITO

2019. Nouvelle année. Année charnière dans la vie de l'EPSM, la dernière dans sa forme actuelle. L'année prochaine à cette même date, notre établissement sera différent, comptera davantage de services, de nouveaux agents, des lieux nouveaux.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le pôle de psychiatrie des Hôpitaux du Léman sera en effet rattaché à l'EPSM, suite à la décision récemment prise par le Directeur général de l'Agence régionale de santé.

Les mois qui viennent vont donc être mis à profit pour préparer au mieux cet événement aux multiples ramifications : techniques, logistiques, financières, environnementales, patrimoniales... mais avant tout humaines. Une année est un court délai pour organiser un rattachement de cette envergure, mais tout sera mis en œuvre pour qu'il s'effectue harmonieusement : dans l'échange, le dialogue et le respect. Les ponts déjà construits, le partage d'une discipline spécifique et passionnante ont nourri des relations positives avec les chablaisiens au sein du GHT Léman Mont-Blanc. Le maintien de capacités de proximité est de nature à rassurer les patients, leurs familles et les professionnels qui exercent dans le Chablais, même si la gestion quotidienne à distance est plus complexe...

Si, pour citer Jean Ferrat, « Les escaliers montent ou descendent selon le sens où on les prend », transformons ce qui peut apparaître comme une contrainte en opportunité de créer en Haute-Savoie un pôle de santé mentale novateur et dynamique afin non seulement d'accroître son attractivité et sa compétence, mais aussi de peser au niveau régional.

Que 2019 soit, pour chacune et chacun d'entre vous, une année pleine de joie, de curiosité et de découvertes, tant « parfois monter un escalier est la seule façon de savoir où il mène » (Antoine BELLO).

*Bruno Pagliano, Directeur adjoint*

## AGENDA



• **Formation incendie**, inscriptions auprès du Service formation continue ⇒ 2 mardis par mois de 13h30 à 15h30.

• **Permanences des représentants des usagers** ⇒ Vendredis 15 février et 15 mars 2019 de 16h00 à 18h00 dans le hall d'entrée de l'hôpital.

• **Café chantant**, atelier chant ouvert aux patients hospitalisés et au personnel ⇒ accès libre tous les mercredis de 10h à 11h, à la Cafétéria.

• **Exposition photographique de concerts live retraçant les 20 ans du Brise Glace**, Scène de Musiques Actuelles - Annecy ⇒ jusqu'au 15 février 2019 dans les couloirs de l'EPSM

• **Expositions photographiques « Entre les murs » et « Portraits » de Jean-Claude Allard** ⇒ du 18 février 2019 au 15 mars 2019 - Vernissage le jeudi 21 février 2019 de 16h30 à 18h [www.allard-net.com](http://www.allard-net.com)

• **Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)** sur le thème « Santé mentale à l'ère du numérique » ⇒ du 18 au 31 mars 2019, dans toute la France et sur les secteurs de l'EPSM - Infos à venir sur le site Intranet



## SOMMAIRE

Tradition et modernité pour la Cérémonie des vœux.....	P. 2
3 <sup>ème</sup> Cross de l'EPSM.....	P. 2
Et si on parlait douleur ?.....	P. 3
Bienvenue.....	P. 4
Semaine de la sécurité des patients.....	P. 4

## DÉMARCHE QUALITÉ

### Nouvelles procédures

- Première demande CMPI
- Prise en charge non médicamenteuse de la douleur : POSITIONNEMENT
- Accès aux locaux de la pharmacie
- Procédures comptables : saisie de pièces de recettes, émission de titres de recette, création d'un débiteur
- Traçabilité des erreurs automate dans les unités de soins
- Plan de sécurisation

### Procédures mises à jour

- Transport sanitaire de patients
- Bon de consultation et/ou de transport
- Plan blanc et gestion de crise
- Gestion, vérification et utilisation du matériel d'urgence
- Plan de maîtrise d'une épidémie
- Précautions complémentaires d'hygiène
- Prise en charge d'un patient porteur de la gale
- Isolement et contention
- Sortie sans autorisation – fugue
- Conditions d'immunisation des professionnels de santé vis-à-vis du virus de l'hépatite B
- Procédures comptables : ouverture et clôture d'un exercice, liquidation, saisie EPRD, mandatement, déclaration de la TVA, mandatement de la paie, rejet-annulation-réduction d'un mandat, modification d'UF ou de compte budgétaire sur mandat, virement de crédit et décision modificative
- Conservation des médicaments multi dose
- Première demande EMGP
- Formulaire de droit à l'image
- Fiche d'évènement indésirable
- Formulaire de désignation de la personne de confiance
- Gestion du registre "mesure d'isolement et de contention"

# Tradition et modernité pour la Cérémonie des vœux



Les médaillés et retraités de l'année 2018 ont été mis à l'honneur. **Médaillés** : Mme Excoffier, Mme Leboucher et Dr Sciaux. **Retraités** : Mmes Barthélémy, Deguilhen, Descombes, Jagneau, Joubert, Kuo, Mollin, Mugnier Morel, Marigny, Payen, Thenevin, Vagnoni, MM Bourla et Violet.

Le 21 janvier dernier s'est déroulée la cérémonie des vœux de l'établissement. Mme Quiviger, Directrice, le Dr Dulac, Président de la CME et M. Deschamps-Berger, Président du Conseil de surveillance ont présenté leurs vœux à l'ensemble du personnel

et aux patients. Mme Quiviger a souhaité remercier le personnel pour son engagement, sa sérénité malgré une sous dotation et une pénurie de psychiatres et de soignants propres à notre région. Son premier vœu est que 2019 capitalise plus sur l'humain. Après une année 2018 riche en événements, les projets pour 2019 sont nombreux : le rattachement des secteurs de psychiatrie des Hôpitaux du Léman à l'EPSM, la participation de l'EPSM à l'ouverture d'une unité pour des adolescents en crise à vocation départementale, aux projets de Foyer d'Accueil Médicalisé Spécialisé dans le handicap psychique, de SAMSAH en réhabilitation, la fidélisation et l'attractivité avec un recruteur médical partagé au sein du GHT. La mise en œuvre du projet d'établissement se poursuivra avec la création d'une équipe mobile d'accompagnement à la sortie, la définition des critères d'admission en géronto-psychiatrie, la signature de contrats de pôles prévoyant des critères d'intéresse-

ment collectif. Des travaux tels que la climatisation de certains locaux du bâtiment intra-hospitalier, l'aménagement d'une salle de conférence, de salles de formation et de bureaux sous l'USIP ainsi que l'acquisition de locaux dans l'éco-quartier de Bonneville pour le CMP/CATTP, viendront changer le paysage de l'établissement. Enfin, des actions culturelles et animations sportives le plus ouvertes possibles sur la ville seront organisées pour contribuer à dé-stigmatiser la maladie mentale.



Cette cérémonie marquait la fin du projet Jouets de la musique\* (17 au 21 janvier 2019), né de la rencontre du service Action culturelle de l'EPSM et du Brise

Glace (Scène de musiques actuelles à Annecy) qui a consisté en la résidence du groupe de musique savoyard Pitt Poule à l'EPSM. Durant cinq jours, les cinq musiciens professionnels ont investi l'établissement et animé des ateliers réservés aux patients ou ouverts au public. Le rendu des co-crétions musicales qui en ont découlé s'est matérialisé en plusieurs tableaux qui ont rythmé la cérémonie. Ainsi, musique live, présentation poétique, visite sonore de l'hôpital et chansons se sont glissées entre les discours et ont accru l'empreinte humaniste de l'établissement. Il ressort de cette résidence une volonté renforcée de décloisonnement et un enrichissement respectif entre patients, personnel et musiciens.

\*Jouets de la Musique : projet né du partenariat entre le Brise Glace et l'EPSM de la Vallée de l'Arve, avec l'aide de la DRAC, de la Région et de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du programme régional Culture et Santé, animé par Interstices ; ainsi qu'avec l'aide du Département de la Haute-Savoie.

## 3<sup>ÈME</sup> CROSS DE L'EPSM AU PROFIT DU TÉLÉTHON

C'est désormais un rendez-vous immanquable aussi bien pour l'EPSM que pour les sportifs du département ! La troisième édition du cross de l'EPSM au profit du Téléthon s'est déroulée le dimanche 9 décembre 2018. Malgré une météo exécrable, ce sont près de 80 coureurs (patients et extérieurs) qui ont pris le départ. Le parcours imaginé par les deux organisateurs (Jean-Alexandre et Christophe) s'est avéré redoutablement difficile. Les nombreux virages à angle droit ou en tête d'épingle le disputaient aux pentes en dévers et aux bottes de pailles qui achevaient d'épuiser des organismes soumis à rude épreuve. Tracé entièrement à l'intérieur du parc de l'hôpital et d'une longueur avoisinant les 8 kms, composé de quatre boucles identiques, le parcours faisait honneur à la discipline. Celui-ci a été apprécié par l'ensemble des compétiteurs. Pour continuer à l'améliorer, quelques modifications restent néanmoins à faire. Outre l'aspect sportif, ce cross permet d'ouvrir l'hôpital sur l'extérieur dans le cadre d'un événement en lien avec la grande cause qu'est le Téléthon. Il réunit les personnes hospitalisées et extérieures, déstigmatisant ainsi la psychiatrie au travers des valeurs du sport, crée un moment de fête et récolte des fonds pour le Téléthon. L'événement s'est clôturé à la cafétéria par la remise des prix et un buffet offert à l'ensemble des participants. Nous souhaitons remercier nos collègues qui étaient présentes le jour même en tant que bénévoles (Maëlle, Blanche, Sarah, Clarisse, Amina, Sidonie et Juliette).

Pour conclure, cette nouvelle édition a été un franc succès et plus de 800 euros ont été récoltés. Mais aussi, elle a permis aux différents services intra et extra de passer un moment convivial. Forts de cette réussite, les deux organisateurs souhaitent continuer d'œuvrer dans ce sens en proposant de nouvelles manifestations tout au long de l'année 2019.

Jean-Alexandre Lepley, Animateur sportif et Christophe Danesse, Responsable de la Cafétéria



# Et si on parlait douleur ?



## QUESTIONS À CHARLÈNE VUATTOUX, IDE RÉFÉRENTE DOULEUR DE L'EPSM.

### Quels sont les missions du CLUD ?

Le Comité de Lutte Contre la Douleur coordonne la prise en charge de la douleur au sein de l'EPSM. Son rôle est de sensibiliser à la prise en charge de la douleur, de diffuser les outils d'évaluation et de favoriser l'élaboration de protocoles dans le but d'améliorer la prise en charge de la douleur. Le CLUD est une équipe pluridisciplinaire : cadre supérieur de santé, médecin, psychologue, infirmiers, aide-soignant et ingénieur qualité, qui se regroupent quatre fois/an.

### Soignant à l'EPSM, comment puis-je améliorer la prise en charge de la douleur des patients ?

Chaque unité de soins dispose d'un référent douleur. C'est-à-dire qu'un infirmier, en collaboration avec un aide-soignant, a pour mission la mise en place de procédures et protocoles, l'information et la formation de ses pairs en termes de prévention, d'évaluation, de prise en compte et traitement de la douleur, d'inscription dans le DPI de toutes actions de prise en charge de la douleur, et de lien avec le médecin référent du patient pour la prise en compte de la douleur. Le référent assure également la transmission au CLUD des problèmes rencontrés dans les services sur le sujet (difficultés d'application des procédures, événements inhabituels...), l'acquisition de matériel nécessaire au traitement de la douleur, la diffusion de la culture de prise en charge de la douleur au sein de son unité/structure et de l'établissement en général.

### Quel est le rôle du référent douleur de l'établissement ?

Grâce au Diplôme Universitaire « Prise en charge de la douleur » effectué en 2016 au CHU de St Etienne, j'ai pu acquérir des connaissances spécifiques et transmettre des informations aux patients mais également aux collègues (notamment sur les différents types d'évaluations ou sur le lien étroit entre la douleur par excès de nociception et la douleur psychogène par exemple). J'anime des réunions soignants/soignés « Et si on parlait douleur ? » en collaboration avec le référent douleur de l'unité, afin d'effectuer une éducation thérapeutique des patients. Enfin, en collaboration avec le médecin référent, des protocoles ont été mis en place afin d'améliorer la prise en charge des patients. Si vous avez des questions, des interrogations, j'y répondrai avec plaisir à l'adresse mail suivante : [réfèrent\\_douleur@ch-epsm.fr](mailto:réfèrent_douleur@ch-epsm.fr)

### Quels ont été les objectifs 2018 du CLUD ?

- Maintenir un référent douleur par unité de soins et les réunir en CLUD
- Poursuivre les réunions « Et si on parlait douleur ? »
- Créer des protocoles de prise en charge non médicamenteuse de la douleur
- Participer à la semaine de la bientraitance (séance de Yoga du rire) et à la Semaine Sécurité des patients (Stand d'information à la cafétéria)
- Mener une évaluation des pratiques sur le protocole palier 1
- Créer un guide sur les techniques de prise en charge non

médicamenteuse

- Travailler le processus douleur pour le compte qualité de l'EPSM et la certification HAS

### Quels sont les projets du CLUD à venir ?

- Mettre en place une formation au toucher massage pour les soignants
- Construire une formation en intra sur la douleur
- Diffuser et accompagner le guide de prise en charge non médicamenteuse de la douleur
- Rédiger un guide pour prévenir la douleur lors des Injections Neuroleptique Retard (INR)

### Comment l'EPSM est-il en lien avec d'autres établissements dans la prise en charge de la douleur ?

Depuis trois ans, le CLUD de l'EPSM s'est regroupé avec les CLUDS du CHANGE, de la Clinique Régina, de la Clinique des Vallées, du CHS de la Savoie (Bassens) et des Hôpitaux du Léman. Ce regroupement a lieu trois fois par an et permet un partage des pratiques de chaque structure.

### Quelles échelles d'évaluation sont utilisées à l'EPSM ?

Lors des réunions CLUD, nous avons sélectionné 2 types d'échelles d'auto-évaluation (l'Echelle Numérique et l'Echelle Visuelle Analogique) et 2 types d'échelles d'hétéro-évaluation (Doloplus et l'Echelle Comportementale de la Personne Agée).

Elles permettent d'adapter un traitement antalgique, de suivre et de surveiller son efficacité. Elles se trouvent sur notre Dossier Patient Informatisé dans **Observations Infirmières -> Création des grilles**. Si vous avez besoin d'aide pour leur utilisation, je suis disponible pour vous aider.

### Quels sont les protocoles disponibles à l'EPSM pour soulager la douleur d'un patient ?

Pour soulager la douleur par une technique non médicamenteuse :

- 155.003 : Cryothérapie
- 155.005 : Prise en charge non médicamenteuse de la douleur : POSITIONNEMENT

Pour soulager la douleur par une technique médicamenteuse :

- 155.001 - Protocole de prise en charge d'une douleur relevant d'un antalgique de palier 1
- 155.002 - Prise en charge d'une douleur relevant d'un antalgique de palier 2
- 155.004 - Utilisation Lidocaïne - Prilocaine - EMLA patch 5% sur prescription médicale

Ces protocoles sont disponibles sur Intranet : **Procédures -> 100 Prise en charge -> 155 Douleur**

### Sur intranet, où est-il possible d'avoir des informations sur le CLUD ?

Afin de suivre l'évolution du CLUD, une page dédiée est disponible sur Intranet : **Procédures -> Accueil - Douleur/CLUD**

Propos recueillis par Sophie Misserey, Ingénieur Qualité

EPSM

de la Vallée de l'Arve  
530 rue de la Patience  
74800

## La Roche -sur-Foron

[www.ch-epsm74.org](http://www.ch-epsm74.org)

Responsable  
de la publication :  
Florence Quiviger, Directrice

Relecture  
et validation :  
Bruno Pagliano, Directeur adjoint

Coordination,  
mise en page et impression :  
Nathalie Vincent, Chargée de communi-  
cation, des archives et de la documenta-  
tion



Passage du musicien Sylvain Basson dans les unités fermées à l'occasion de la Fête de Noël, le 20 décembre dernier.



Spectacle « Les aventures de Tommy la guitare » lors de la Fête de Noël du personnel de l'EPSM, à la salle polyvalente d'Amancy, le 15 décembre dernier.

## Bienvenue

Nous avons eu le plaisir d'accueillir récemment deux nouvelles membres de l'équipe de direction de l'EPSM et quatre nouveaux médecins.

**Juliette Labrune** a pris ses fonctions le 3 décembre dernier à la tête de la Direction Achats, Logistique, Sécurité et Travaux (DALST), dont le poste était vacant depuis le mois de mars 2018. Originnaire de Chambéry et diplômée de l'école de commerce de Reims où elle a obtenu un master en organisation et conduite du changement, Juliette LABRUNE a ensuite travaillé dans le conseil en organisation et ressources humaines au sein du cabinet Deloitte pour le secteur privé principalement : Air Liquide, La Poste, la MGEN puis AMGEN et Astellas en pharmacie, ce qui lui a donné envie de travailler à l'hôpital. Elle a donc rejoint le cabinet Arthur Hunt spécialisé en ressources humaines dans le secteur hospitalier pour une durée de un an et demi où elle a travaillé sur des projets de transformation des organisations et des projets axés sur la gestion du temps de travail, notamment pour le GHT Paris Psychiatrie et pour le CPA (Centre Psychothérapique de l'Ain). Juliette LABRUNE est très attachée à son département d'origine mais également à la Haute-Savoie. Elle pratique le ski, le yoga ainsi que la course à pied et s'alignera donc au prochain cross de l'EPSM le 8 décembre prochain.

**Nathalie Menuet** a quant à elle rejoint l'EPSM le 2 janvier en qualité de Directrice des ressources humaines et des affaires médicales, poste vacant depuis août 2018, à l'issue de sa scolarité à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP). Précédemment attachée d'administration hospitalière et responsable des admissions au Groupe Hospitalier Paul Guiraud de Villejuif-Clamart, spécialisé en santé mentale, Nathalie MENUET a effectué son stage professionnel au sein des Hôpitaux Universitaires Paris Ouest regroupant trois hôpitaux : hôpital européen Georges-Pompidou, Vaugirard Gabriel-Pallex et Coirentin-Celton). Elle a pu notamment travailler sur la permanence des soins médicaux et l'accueil des médecins, rédiger une procédure de prise en charge des risques psycho-sociaux et proposer un flyer associé. Son mémoire pré-professionnel a pour thème l'hospitalité à l'hôpital, traduction de sa sensibilité au sujet de la qualité de vie au travail et à la qualité de prise en charge des patients au sens large. Joueuse émérite de badminton, Nathalie MENUET n'attend que la prochaine fête du sport pour trouver parmi vous des partenaires à son niveau !

Madame le Dr **Juliana Coupas**, praticien contractuel, est arrivée le 24 septembre 2018. Elle travaille à temps plein et partage son activité entre l'unité Voiron (80 %) et le CMP de Vétraz-Monthoux (20 %). Monsieur le Dr **Mbékélé Michaux Ndofunso**, attaché associé, est arrivé le 15 octobre 2018. Il travaille à temps plein au Brévent. Monsieur le Dr **Laurent Dupuis**, praticien contractuel, a pris ses fonctions de médecin somaticien à temps plein au sein du pôle de psychiatrie adulte, le 23 novembre 2018. Madame le Dr **Edwige Delecluse**, clinicien hospitalier, est arrivée à l'EPSM le 7 janvier 2019. Elle a pris ses fonctions à 60 % au CMPI de Vétraz-Monthoux.

Nous leur souhaitons à toutes et tous la bienvenue et beaucoup de réussite au sein de notre établissement.

## SEMAINE SÉCURITÉ DES PATIENTS



Comme chaque année, l'EPSM a participé à la semaine de la sécurité des patients qui s'est déroulée du 26 au 30 novembre 2018.

La thématique générale proposée par le ministère de la santé portait sur « **Le médicament à bon escient** ». La cellule qualité s'est emparée de ce sujet et a organisé différents événements :

- des audits croisés ont eu lieu sur le stockage des médicaments dans les structures ambulatoires CMP et HDJ
- un stand a été installé à la cafétéria pour parler de la douleur et notamment des prises en charges non médicamenteuses avec la référente CLUD, Charlène Vuattoux et l'approche de la douleur par l'hypnose avec le Dr Gavard
- une formation sur « la connaissance et la surveillance des médicaments psychotropes » a été animée par le Dr Balmain
- des rencontres avec les patients des Voiron, des Aravis, du Bargy et du Brévent ont été menées par la cellule qualité pour aborder le thème du bracelet d'identification dans la sécurisation des soins
- des affiches ont été installées dans le hall sur le programme d'éducation à la santé mené à Sallanches, la conciliation médicamenteuse déployée au Bargy, la pharmacovigilance...
- le film « *Que reste-t-il de nos erreurs ?* » de Nils Tavernier, a été projeté pour clôturer la semaine et débattre sur l'erreur médicamenteuse : les notions de faute et d'erreur, la question de l'annonce ou non au patient et à la famille, comment retrouver confiance – confiance entre le patient, sa famille et les soignants, confiance en soi en tant que soignant... Ce film est à la disposition des équipes qui souhaiteraient le (re)voir, sur demande du cadre. « *La seule véritable erreur est celle dont on ne tire aucun enseignement.* » John W. Powell

Sophie Misserey, Ingénieur Qualité